Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900710-20251218-CC_2025_12_179-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2025_12_179

Objet : Avenant n°1 à la prestation d'entretien concernant la zone Nord et l'entretien de la ZA Menez Kerguelen à Plozévet

LE JEUDI 18 DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, 14 rue Jules Ferry 29710 PLOZEVET, sous la présidence de Josiane KERLOCH.

Présents : ALAIN Jacques, BERRIVIN Annie, BUREL Michel, CARADEC Jean-Louis, CARIOU Jacques, DUFOUR Marie-Thérèse, FLOCHLAY Loïc, GENTRIC Guénolé, GERBE Alain, JONCOUR Martine, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE GUELLEC Yves, LUCAS Philippe, MARLE Jean-Claude, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : BUREL Michèle (pouvoir à BUREL Michel), LE COZ Hervé (pouvoir à CARADEC Jean-Louis), PEREIRA Sandra (pouvoir à LE BLEIS Jean-François), PERON Sophie (pouvoir à KERLOCH Josiane), RONARC'H Philippe (pouvoir à LE GUELLEC Yves), VIVIEN Nelly (pouvoir à JONCOUR Martine).

Absents excusés : ANDRO Dominique, BERGOUGNOUX Flore, LE GOFF Michèle.

Absents : DROGUET Cyril, KERDRANVAT Claude, KERVEVANT Nathalie.

Secrétaire de séance : KEREZEON Gilles.

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 29
Votants :
- dont « pour » : 29
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Date de convocation et de publication : 12 décembre 2025

****

Franck PICHON, Vice-Président, rappelle qu'un marché d'entretien des zones d'activités avait été notifié à l'entreprise ID VERDE pour la zone Nord du territoire (lot 2).

Après plusieurs échanges avec les services, il s'avère que cette entreprise a rencontré des difficultés pour exécuter l'ensemble des prestations attendues du fait d'un matériel inadapté à la zone de Menez Kerguelen. Un avenant a été passé afin d'entériner cette diminution de périmètre.

L'entreprise SEVEL SERVICE, titulaire du lot n°1 a accepté de reprendre l'entretien de ce secteur.

Il est donc proposé que la prestation d'entretien concernant la zone Nord et l'entretien de la ZA Menez Kerguelen à Plozévet viennent s'ajouter par avenant au contrat de la société SEVEL SERVICE (lot n°1).

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-242900710-20251218-CC_2025_12_179-DE

Elle concerne l'entretien des noues 2 fois par an et des parcelles (à vendre) 1 fois par an.

Les conditions financières de cet avenant sont les suivantes :

Montant estimatif annuel :	**6 906,28 € H.T.**
Avenant n°1 (ZA de Menez Kerguelen) :	3 109,00 € H.T. (+ 45,02 %)
Nouveau montant total du marché :	**10 015,28 € H.T.**

<u>Répercussion de l'avenant sur le marché initial :</u>
Avenant n°1 : + 3 109,00 (+ 45,02 %)

Les conditions d'exécution des travaux définies dans les documents de la consultation initiale et notamment dans le CCAP et le CCTP sont applicables aux prestations faisant l'objet du présent avenant.

Sur proposition de Franck PICHON,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité :

- **Approuve l'avenant n°1 du lot n°1 tel qu'exposé ci-dessus,**
- **Autorise la Présidente à signer l'avenant n°1.**

Le secrétaire de séance,
KEREZEON Gilles.

La Présidente,
Josiane KERLOCH.